

POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES MITSVOT AVEC JOIE, LA RECOMPENSE EST GRANDE (PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO)

La Voie À Suivre

EKEV

481

04.08.07

20 AV 5767

Publication
HEVRAT PINTO

Sous l'égide de
RABBI DAVID HANANIA
PINTO CHLITA

11, rue du plateau
75019 PARIS

Tel: 01 42 08 25 40

Tel: 01 48 03 53 89

Fax 01 42 06 00 33

www.hevratpinto.org

Responsable de publication
Hanania Soussan

Bulletin dédié à la mémoire de Esther Bachar Bat Avraham

GARDE TA LANGUE

Cela fait toujours partie du lachon hara

Sache que même si l'on ne cause par son lachon hara aucun mal à la personne dont on a parlé, par exemple si les auditeurs n'ont pas cru l'histoire, ou des choses de ce genre, malgré tout cela reste du lachon hara, et il faudra se racheter. Plus encore, même si l'on se dit a priori qu'aucun mal n'arrivera à la personne par cette histoire, il est tout de même interdit de la raconter.

(‘Hafets ‘Haïm)

«Il arrivera si vous écoutez ces lois et si vous les observez et les faites, que Hachem ton D. Te gardera l'alliance et la générosité qu'Il a jurées à tes pères.» Il faut expliquer comment le Saint béni soit-Il donne la récompense de l'exécution des mitsvot en ce monde-ci, puisque c'est un enseignement explicite chez les Sages (Kidouchin 39b): «Il n'y a pas de récompense à une mitsva en ce monde!»

Nos Sages disent dans le Midrach: Il arrivera si (ékev), c'est ce que dit le verset (Téhilim 49, 6): «Pourquoi aurais-je peur aux jours mauvais, d'être entouré par le péché attaché à mes talons (akevai)?» Béni soit le Nom de Hachem, qui a donné la Torah à Israël! Elle comporte six cent treize mitsvot, certaines faciles, d'autres difficiles, et parce qu'il y a parmi elles des mitsvot faciles auxquelles les hommes ne font pas attention mais qu'ils négligent comme si elles étaient sous leur talon, c'est-à-dire qu'elles sont considérées comme insignifiantes, David craignait le jour du jugement, et disait: «Maître du monde! Je ne crains pas les mitsvot graves de la Torah. Qu'est-ce que je crains? Les mitsvot faciles, de peur d'en transgresser une, par action ou par omission, parce qu'elle était facile, or Tu as dit «Fais attention aux mitsvot faciles comme aux mitsvot difficiles!»»

Les mitsvot dans la joie

Quand on accomplit des mitsvot dans la joie, on ne s'y habitue pas, mais chaque jour elles paraissent nouvelles. Les créatures sont ainsi faites: elles se réjouissent de quelque chose de nouveau et pas de quelque chose d'ancien. C'est pourquoi les Sages ont expliqué sur «que Je vous ordonne aujourd'hui» (Devarim 4, 7): qu'elles ne soient pas pour vous comme une vieille lettre du roi, qui n'intéresse personne, mais comme une lettre nouvelle, que tout le monde a envie de lire.

C'est la même chose en ce qui concerne les paroles de Torah: qu'elles soient aux yeux de l'homme comme si elles avaient été données aujourd'hui par le Roi, le Roi du monde, car autrement l'homme s'habituerait aux mitsvot et les accomplirait par habitude. On n'en arrive à cela que si on les accomplit dans la joie, une chose dépend de l'autre.

Les Sages ont enseigné (Béréchit Raba 42, 3) que quand il est dit véhaya, c'est une expression de joie. Or ici, il est dit «Véhaya, il arrivera si vous écoutez», ce qui nous apprend que l'homme doit accomplir toutes les mitsvot dans la joie, ainsi qu'il est dit (Téhilim 100, 2): «Servez Hachem dans la joie, venez devant Lui dans l'allégresse», et aussi (Devarim 28, 45-47): «Toutes ces malédictions viendront sur toi, te poursuivront et te rattraperont jusqu'à te détruire... parce que tu n'as pas servi Hachem ton D. dans la joie.»

Si l'homme n'accomplit pas les mitsvot dans la joie, il finit par s'y habituer et les négliger, alors de nombreux malheurs viennent sur lui pour deux raisons, l'une d'elles étant parce qu'il n'a pas servi Hachem dans la joie. Alors ce sont les malédictions du livre de Devarim, plus une, parce qu'on a fait les mitsvot par habitude. Le prophète Yéchaya dit (29, 13-14): «Parce que ce peuple s'est approché et m'a respecté avec sa bouche et ses lèvres, mais son cœur est loin de Moi, et sa crainte de Moi n'est que pure habitude. C'est pourquoi Je vais continuer à le frapper de choses surprenantes, inouïes, où la sagesse de sages restera court, où l'intelligence des gens d'esprit se voilera.»

C'est pourquoi le Saint béni soit-Il ne donne de récompense que lorsque les bnei Israël font les mitsvot dans la joie, et non quand ils s'installent dans les mitsvot, car alors Il leur envoie des malheurs, ainsi qu'il est dit «Je vais continuer à le frapper de choses surprenantes, inouïes».

La récompense grandit en fonction de la joie

Maintenant, on comprend parfaitement. Bien que les Sages aient dit: «Il n'y a pas de récompense pour une mitsva en ce monde, de quoi est-il question? De la mitsva elle-même, le Saint béni soit-Il n'en donne pas la récompense en ce monde; mais pour la joie de la mitsva, Il donne une grande récompense.

Ainsi que l'écrit le Séfer 'Haredim (Conditions de l'exécution des mitsvot, quatrième condition):

«La quatrième condition est la grande joie de la mitsva. Chaque mitsva qu'on a l'occasion de faire est un cadeau que nous donne le Saint béni soit-Il, et la récompense augmente en fonction de la joie. Le pieux Rav kabbaliste Rabbi Yitz'hak Achkénazi zatsal a révélé à son confident que tout ce qu'il avait atteint, quand les portes de la sagesse et de l'esprit saint s'étaient ouvertes à lui, était une récompense de ce qu'il se réjouissait immensément de l'exécution de toute mitsva. Dans le même ordre d'idées, «Noam Elimélekh» écrit: «Il n'y a pas de récompense à une mitsva en ce monde. Il n'y a que les fruits de la mitsva que l'homme mange en ce monde (Péa 1, 1), et les fruits de la mitsva viennent par le fait que l'homme accomplit la mitsva dans la joie et l'allégresse.»

Un trésor de cadeaux gratuits

Ya'akov a rebroussé chemin à cause de petites fioles, ainsi qu'il est dit ('Houlin 91, 1): «Ya'akov resta seul» (Béréchit 32, 25), Rabbi Eliezer a dit qu'il était revenu pour des petites fioles». Ce sont des objets que tout le monde trouve insignifiants, mais il est dit (Roch Hachanah 27, 1): «La Torah protège l'argent des bnei Israël», et celui qui perd des petites fioles transgresse la mitsva de ne rien gaspiller. Ya'akov est donc revenu pour chercher ses petites fioles, parce qu'il accomplissait les mitsvot faciles comme les plus difficiles.

C'est pourquoi il est dit ici «Il arrivera si (ékev)», D. a voulu dire aux bnei Israël que s'ils observent les mitsvot comme Ya'akov les a observées, avec minutie pour les faciles comme pour les difficiles, y compris celles qu'on a tendance à fouler au talon (ékev), Il leur donnera une récompense généreuse. En effet, Ya'akov Lui a demandé un cadeau gratuit, sans faire appel à son mérite. Ainsi qu'il est dit (Béréchit 32, 11): «Je suis trop petit pour toutes les bontés et toute la vérité», et Il le lui a donné. Eux aussi, s'ils se conduisent de la même façon que lui, Il leur ouvrira des trésors de cadeaux gratuits.

Ya'akov porte ce nom à cause du talon (ékev), ainsi qu'il est dit (Béréchit 25, 26): «Ensuite sortit son frère, sa main tenant le talon (akev) d'Essav, et il fut appelé Ya'akov.» D. leur a dit en allusion comment ils pourraient accomplir les mitsvot sans tomber dans l'habitude, dans la joie, et aussi en accomplissant les mitsvot faciles, alors ils en viendront à saisir le talon, à régner sur l'habitude qui s'empare de l'homme dans les mitsvot.

À PROPOS DE LA PARACHA

Cent bénédictions par jour

«Et maintenant, Israël, qu'est-ce que Hachem ton D. te demande» (Devarim 10, 12).

La Guemara (Mena'hot 43b) enseigne au nom de Rabbi Méir: l'homme doit dire cent bénédictions tous les jours, ainsi qu'il est dit: «Et maintenant, Israël, qu'est-ce que Hachem ton D. te demande», et Rachi explique: «Qu'est-ce (mah) que Hachem ton D. te demande», il faut lire méah (cent).» C'est-à-dire que le Saint béni soit-Il nous demande de dire cent bénédictions tous les jours, mah pour dire méah.

Dans un autre commentaire cité dans Tossefot, Rabbeinou Tam explique que dans le verset «Et maintenant, Israël, qu'est-ce que Hachem ton D. te demande», il y a cent lettres, qui correspondent aux cent bénédictions qu'on doit dire chaque jour.

Le Tour (Ora'h 'Haïm 46) donne l'explication de ce décret au nom des guéonim: A l'époque du roi David, tous les jours cent juifs mouraient, et on ne savait pas pourquoi, jusqu'à ce qu'il comprenne par l'esprit saint et institue de dire cent bénédictions tous les jours. C'est à ce propos que David a dit «Parole de l'homme haut (al) placé» (II Chemouël 23, 1), «al» a la valeur numérique de cent.

Que les malédictions soient annulées par le nombre des bénédictions

Le 'Hida donne une autre raison dans son livre «Devach Lefi», au nom du Rokea'h: les bnei Israël ont entendu de Moché 98 malédictions: «si vous n'écoutez pas la voix de Hachem pour garder et observer toutes Mes mitsvot et toutes Mes lois que Je vous ordonne aujourd'hui» (Devarim 28). Et quand ils ont entendu cent malédictions moins deux, «ils ont verdi». Pour adoucir et annuler les quatre-vingt dix-huit malédictions dites dans la Torah, l'homme doit dire quatre-vingt dix-neuf bénédictions chaque jour, alors les malédictions seront annulées par les bénédictions. C'est pourquoi, dit le gaon Rabbi Zalman Sorotzkin zatsal, il y a dans le verset «Et maintenant Israël» 99 lettres, en allusion au fait qu'il faut dire 99 bénédictions pour annuler les 98 malédictions. Mais parce qu'il y a encore une autre malédiction, «Toutes les maladies et tous les coups qui ne sont pas écrits dans ce livre de la Torah» (Devarim 28, 61), et qu'il faut également l'annuler, il faut donc dire cent bénédictions tous les jours.

En ce qui concerne la halakha, le Choul'han Aroukh écrit (46, 3): «On doit dire tous les jours au moins cent bénédictions.» Avec le compte des bénédictions du matin et de celles des prières de cha'harit, min'ha et arvit (18 dans chaque prière), les bénédictions du repas et les bénédictions acher yatsar, on arrive tout juste à cent bénédictions. Le Chabat, où il manque plusieurs bénédictions (parce que dans les prières il y a moins de dix-huit bénédictions), les décisionnaires ont écrit qu'on doit les compléter en mangeant des fruits et des friandises, comme il est dit dans la Guemara (Mena'hot 43b): «Rav 'Hiya le fils de Rav Oya, le Chabat et les fêtes, s'efforçait de dire des bénédictions sur des bonnes odeurs et des friandises.»

Le Aroukh HaChoul'han cite comme une opinion anonyme selon laquelle en cas de besoin, on est quitte en ayant l'intention d'écouter la bénédiction de la Torah et du maftir (et la répétition de la prière) et en répondant Amen.

Deux cents pièces d'or

Le 'Hida indique une merveilleuse allusion aux paroles de la Guemara selon lesquelles on doit dire cent bénédictions par jour, et le Chabat où il manque quelques bénédictions, on multiplie les fruits et les friandises pour compléter les cent. La Guemara explique ('Houlin 87a) que chaque bénédiction que l'on dit vaut dix pièces d'or, et celui qui prend une mitsva à l'autre doit lui payer dix pièces d'or, le prix de la bénédiction. D'après le calcul de dix pièces d'or pour chaque bénédiction, cent bénédictions valent mille pièces d'or, et le Chabat où il manque une vingtaine de bénédictions, qui valent deux cents pièces d'or, on complète en mangeant des fruits. Cela se trouve en allusion dans Chir HaChirim (8, 12) dans le verset: «A toi, Chelomo, les mille, et deux cents pour ceux qui gardent les fruits. «A toi Chelomo les mille: celui qui complète chaque jour cent bénédictions mérite «mille», «et deux cents»: ce qui manque le Chabat (à cause des vingt bénédictions qui manquent), «pour ceux qui gardent les fruits»: on peut les compléter en mangeant des fruits et des friandises...

RABBI DANIEL PINTO

Cette semaine a lieu la hilloula du tsadik et gaon Rabbi Daniel Pinto.

Rabbi Daniel Pinto est le fils du grand tsadik Rabbi Yochiyahou Pinto, auteur de «Maor Einaïm» sur le célèbre «Ein Ya'akov» sur les aggadot du Talmud, que des milliers de bnei Israël étudient chaque jour.

Les grands de la génération du Rif, Rabbi Yochiyahou Pinto, firent de grands compliments sur la profondeur de sa sainteté, ainsi que le 'Hida, qui décrit cette personnalité de Torah et en particulier sa grande œuvre «Maor Einaïm». Comme le dit le 'Hida, «ses louanges sont dans tout le pays».

Rabbi Daniel fut l'un des rabbanim de Syrie. A son époque, la communauté juive de Syrie comptait des dizaines de milliers de familles. Dans la ville d'Alep se trouvaient des grands du monde de la Torah, comme le gaon Rabbi Ya'akov Aboulafia zatsal, le petit-fils de Rabbi Ya'akov Beirav zatsal, qui a renouvelé la tradition de la semikha à Tsefat, le gaon Rabbi 'Haïm Vital zatsal, son père le gaon Rabbi Yochiyahou zatsal et d'autres.

Rabbi Daniel Pinto, qui était connu comme un gaon extraordinaire, a écrit «Le'hem 'Hamoudot», que nous n'avons pas mérité de voir, et a quitté ce monde le 17 Av 5441. Que son mérite nous protège.

Les fils sont une gloire

Sur le verset «Ils ne quitteront pas ta bouche ni la bouche de ta descendance à jamais», les Sages ont expliqué «quiconque est un talmid 'hakham, si son fils est un talmid 'hakham et le fils de son fils un talmid 'hakham, la Torah ne s'arrêtera jamais chez sa descendance à jamais». Nous trouvons également sous une forme concrète la dynastie de la transmission de la Torah dans la famille Pinto, chez qui elle passe de fils en fils, de génération en génération.

Le fils de Rabbi Daniel Pinto était le gaon et kabbaliste Rabbi Chemouël Pinto, qui lui aussi, comme ses ancêtres, s'est consacré à la Torah et au service de Hachem en sainteté et en pureté, et a mérité de succéder à ses pères comme Rav de Damas. Ses nombreux livres et écrits en commentaires et en halakha, ses Responsa et ses nombreuses explications de la Torah n'ont pas été imprimés et nous n'avons pas encore mérité de les voir.

«Je n'ai pas mangé de pain et je n'ai pas bu d'eau» (Devarim 9, 9)

D'où Moché savait-il que la coutume des anges est de ne pas manger et de ne pas boire? Peut-être que les anges mangeaient pendant qu'il dormait?

Le Maguid de Doubno zatsal s'exilait comme on le sait dans de nombreux villages, et rapprochait le cœur des bnei Israël de leur Père des Cieux par l'agrément de ses propos. Il arriva un soir dans une auberge d'un village reculé. Quand il entra, il demanda à l'aubergiste s'il avait quelque chose qui puisse apaiser sa faim. Celui-ci répondit négativement, et fit un signe de la main vers un coin de l'auberge où le Maguid pourrait se reposer de la fatigue de la route et dormir pour la nuit.

Le Maguid alla immédiatement à sa place, et après avoir terminé son étude régulière, il ferma les yeux et voulut dormir. Mais à cause de la faim qui le tenaillait, il n'arrivait pas à s'endormir.

Si bien qu'il s'aperçut que l'aubergiste dressait une belle table avec toutes sortes de mets, et mangea un bon repas, qui aurait suffi à plusieurs hôtes.

Le lendemain, quand le Maguid voulut partir, l'aubergiste s'adressa à lui et lui demanda qu'il lui dise quelques paroles de Torah. Il répondit:

Dans la Guemara traité Bava Metsia (86b), il est dit: «l'homme ne doit jamais changer la coutume du lieu, car Moché est monté au ciel et n'a pas mangé de pain.»

Apparemment, il y a lieu de demander: Pourquoi n'est-il pas dit dans la Torah que Moché n'a pas non plus dormi? A priori, la coutume des anges est de ne pas dormir. Et c'est quelque chose d'encore plus grand que de ne pas manger!

Mais, expliqua le Maguid, du fait que Moché n'avait pas mangé, on peut supposer qu'il n'a pas non plus dormi. D'où Moché savait-il que la coutume des anges est de ne pas manger ni boire? Peut-être qu'ils mangeaient pendant qu'il dormait?

C'est que, termina le Maguid, on comprend de là que Moché n'a pas non plus dormi, si bien qu'il connaissait la coutume des anges, qui est de ne pas manger. Quand il est redescendu vers les bnei Israël, il a pu leur dire avec assurance: «Je n'ai pas mangé de pain, selon la coutume des anges.» Car c'est ce que nous ont enseigné les Sages: l'homme ne doit pas changer de la coutume du lieu...

À LA SOURCE

«Afin de t'éprouver par l'adversité, pour connaître le fond de ton cœur» (8, 2)

Quel rapport y a-t-il entre ce qui est dit dans ce verset et le verset qui le suit: «Il t'a fait souffrir et endurer la faim, puis Il t'a nourri avec la manne»?

Le livre «Kehilat Moché» en donne une belle explication, d'après la michna dans Pirkei Avot (6, 4): «Telle est la voie de la Torah, mange du pain trempé dans le sel, bois de l'eau en quantité mesurée, dors sur la terre et vis une vie de peine.» Comme on le sait, on pouvait sentir dans la manne le goût des mets les plus délicieux.

C'était par conséquent cela l'épreuve: «Afin de t'éprouver par l'adversité», pour voir si les bnei Israël se contenteront de goûter dans la manne uniquement le goût du pain trempé dans le sel, afin de pouvoir mériter la Torah. Ainsi qu'il est dit «pour connaître le fond de ton cœur», quelle sera ton intention au moment où tu mangeras la manne, est-ce que tu te concentreras sur les bonnes choses de ce monde, ou uniquement sur du pain trempé dans du sel...

«Les fautes que vous avez commises, le Veau, je l'ai pris et je l'ai brûlé dans le feu» (9, 21)

Apparemment, il faut demander comment il est possible de prendre une faute, qui n'est pas quelque chose de tangible, et de la brûler dans le feu! Comme le verset en témoigne: «La faute que vous avez commise, le Veau, je l'ai pris, et je l'ai brûlé dans le feu». Si le verset veut effectivement parler uniquement du Veau, il aurait fallu dire brièvement: «J'ai pris le Veau que vous aviez fait, et je l'ai brûlé dans le feu». Le Or Ha'Haïm répond: On sait qu'à chaque mitsva que fait l'homme, il se crée un ange saint. Et de chaque faute, il se crée un ange destructeur. Quand l'homme se repent de ses fautes, il doit aussi effacer l'ange destructeur qu'il a créé en commettant la faute.

Donc automatiquement, quand les bnei Israël ont fauté avec le Veau, il s'est également créé un ange destructeur. Et lui aussi, témoigne Moché devant les bnei Israël: «Je l'ai pris et je l'ai brûlé au feu»...

«Vous aimerez l'étranger car vous avez été étrangers en terre d'Egypte» (10, 19)

Nous devons apprendre de cette précieuse mitsva, témoigne l'auteur du «Séfer Ha'Hinoukh», à prendre en pitié quelqu'un qui se trouve dans une ville qui n'est pas la sienne ni le lieu de la famille de ses ancêtres, et ne pas passer notre chemin quand nous le voyons seul et loin de toute aide. Comme nous voyons, la Torah nous enjoint d'avoir pitié de quiconque a besoin d'aide. Avec ces qualités, nous mériterons que Hachem ait pitié de nous et que les bénédictions du Ciel reposent sur notre tête.

La Torah nous a rappelé que nous avons déjà connu cette grande tristesse qui est celle de l'homme qui se voit parmi des étrangers dans un pays étranger, et que nous nous rappelons tout le souci du cœur que cela comporte. Comme Hachem nous a fait sortir de là dans Sa bonté, nous devons avoir pitié de quiconque se trouve dans une situation semblable.

«Vous aimerez l'étranger [le converti] car vous avez été étrangers en terre d'Egypte» (10, 19)

Dans la vieillesse du gaon Rabbi Rapahël Baroukh Toledano zatsal, le Roch Av Beit Din de Meknès, quand se présenta à lui une

convertie de Jérusalem, celle qui avait épousé Rabbi Amram Blau zatsal, on ne lui révéla pas son identité avant qu'elle soit partie.

Rabbi Raphaël Baroukh fut très affecté quand il a su que c'était une convertie, et il regretta beaucoup d'avoir manqué la mitsva rare d'aimer un converti. Il dit que s'il avait su qu'elle était convertie, il lui aurait manifesté beaucoup plus d'honneur, comme l'ordonne la Torah.

«Tu les écriras sur les linteaux de ta maison et sur tes portes» (11, 20)

On trouve à proximité: «Pour que vos jours et les jours de vos enfants se multiplient».

On raconte sur le gaon Rabbi Yéhochoua Leib Diskin zatsal, le fondateur de l'orphelinat «Diskin» à l'entrée de la nouvelle ville de Jérusalem, qu'il avait l'habitude d'envoyer de temps en temps des personnes qui passaient de maison en maison pour vérifier l'état des mezouzot. Ils recevaient leur salaire de l'orphelinat.

Quand on demanda à Rabbi Yéhochoua ce que cela signifiait, il répondit:

Apparemment, il semble que ce soit une charge pour l'institution, mais en réalité, c'est un gain...

Car il est dit à propos de la mezouza «pour que vos jours et les jours de vos enfants se multiplient.» Si la mezouza protège la vie des pères, il n'y aura pas beaucoup d'orphelins, et le budget de l'orphelinat en sera réduit d'autant. Est-ce que ce n'est pas un gain?

A LA LUMIÈRE DE LA PARACHA

Extrait de l'enseignement du gaon et tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

On arrive à la crainte du Ciel par les bénédictions sur les aliments

«Tu mangeras, tu seras rassasié et tu béniras Hachem ton D. pour le bon pays qu'Il t'a donné.» Les Sages ont appris de là que le birkat hamazone est une mitsva de la Torah (Berakhot 20a).

Il faut comprendre pourquoi la Torah a écrit la loi sur le birkat hamazon à côté du reproche sur l'assurance qu'on a tout fait soi-même. Quel rapport une chose a-t-elle avec l'autre?

On peut l'expliquer d'après ce que dit le Rambam dans les lois sur les bénédictions (1, 3). Il écrit: «Les Sages ont institué de nombreuses bénédictions comme louange et remerciement et en tant que demande pour que nous nous rappelions toujours le Créateur, même si l'on n'a joui de rien et qu'on n'a fait aucune mitsva. Il semble donc que les Sages aient institué l'essentiel des bénédictions pour que l'homme se rappelle son Créateur. C'est pourquoi la mitsva de birkat hamazone en fait partie, car au moment où les bnei Israël rentreront en Erets Israël et y trouveront une grande abondance, le Saint béni soit-Il craignait qu'ils Le négligent. Ainsi qu'il est dit (Berakhot 32a): «Le lion ne rugit pas à cause d'une caisse de foin mais à cause d'une caisse de viande.» En disant une bénédiction à chaque fois qu'on mange quelque chose, et après avoir mangé, on n'oubliera pas le Créateur et on ne commettra pas l'erreur de dire: «C'est ma propre force qui m'a valu tout cela.»

Plus encore, du fait qu'on prononce chaque bénédiction avec concentration, on accomplit en soi le verset (Téhilim 16, 8) «Je place Hachem sans cesse devant moi», et on en arrive à la crainte de D., car les Sages ont dit (Mena'hot 43b) qu'il faut dire cent bénédictions tous les jours, ainsi qu'il est écrit (Devarim 10, 12): «Et maintenant Israël, qu'est-ce que Hachem ton D. te demande», et Rachi explique qu'il ne faut pas lire mah (qu'est-ce que) mais meah (cent). En disant des bénédictions, on en arrive à la crainte du Ciel.